

L'UNEF APPELLE LES ETUDIANT·E·S A SE MOBILISER LE 8 MARS POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES FEMMES !

A l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, l'UNEF appelle les étudiant·e·s à se mobiliser et à participer à des actions sur les universités.

L'égalité entre les femmes et les hommes : un combat toujours d'actualité

Notre société reproduit un ensemble de schémas sexistes issus de la société patriarcale qui ont des conséquences dans toutes les strates de la société. Les inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail sont particulièrement importantes que ce soit en terme d'accès à l'emploi, d'évolution de carrière ou en terme de salaires. A titre d'exemple, **en 2019, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes à travail égal.**

Le Président de la République a annoncé faire de l'égalité femmes/hommes une grande cause nationale. Cela ne doit pas rester lettre morte et l'intolérance aux violences doit devenir la norme ! **Il est urgent que cette grande cause nationale soit accompagnée de moyens financiers pour mener une politique ambitieuse et avoir une attention particulière envers la jeunesse dans le but de ne pas reproduire les erreurs de nos « ainé·e·s ».**

Dans l'Enseignement supérieur, le combat pour l'égalité doit s'amplifier

Nos universités sont aussi un lieu où s'expriment des schémas de domination sexistes. **Il est impératif de faire avancer le combat pour l'égalité et contre le sexisme sur nos campus universitaires.** L'Enseignement supérieur tient une place importante dans notre société puisqu'y sont formé·e·s les travailleur·se·s de demain. Dans ce sens, il doit tout d'abord être un lieu de déconstruction des stéréotypes sexistes mais aussi de prévention pour une prise de conscience générale dans la société à travers l'outil qu'est l'éducation. Il est ainsi d'autant plus essentiel de faire reculer le sexisme vécu par les étudiantes. Que ce soit à travers la lutte contre les dérives sexistes des événements festifs étudiants, ou en changeant le contenu de nos formations pour y intégrer pleinement la question de l'égalité ou encore en agissant sur l'orientation aujourd'hui encore trop genrée, les chantiers sont nombreux.

En mars 2018, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a présenté des mesures pour lutter contre le sexisme dans nos universités. Pour la rentrée 2018 avait été annoncée la généralisation de cellules d'écoute sur l'ensemble des universités, revendication de longue date de l'UNEF. Si aujourd'hui 65 universités disent avoir créé des cellules d'écoute, en pratique celles-ci sont souvent encore en construction ou en réflexion. **En novembre 2018, seules 25 cellules avaient été recensées comme fonctionnant réellement.** Enfin, lorsque celles-ci existent, souvent peu d'étudiant·e·s les connaissent. **Les engagements de la Ministre doivent être suivis d'action et de moyens financiers pour réellement faire reculer le sexisme dans nos universités !**

L'UNEF revendique :

- **Un plan national de lutte contre le sexisme et les violences sexuelles au sein de l'Enseignement supérieur qui permette de faire de la prévention mais aussi de mettre en place des mesures d'accompagnement sur l'ensemble du territoire**
- **La mise en place effective de vice-présidences « égalité femmes-hommes » dans l'ensemble des universités**



- La mise en place effective et la publicisation de cellules d'écoute et d'accompagnement avec des professionnel·le·s dans tous les établissements pour accompagner les étudiantes victimes de violences ou d'agressions
- L'intégration de modules d'études du genre dans les formations

L'UNEF appelle les étudiant·e·s à se mobiliser et à manifester ce 8 mars pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes partout où des actions sont organisées et continuer de permettre la libération de la parole que nous avons connue dans la société depuis plus d'un an.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28

presse@unef.fr / eabanda@unef.fr